

PARTIE 4 : CLASSES, STRATIFICATION ET MOBILITE SOCIALES

CHAPITRE 2 : COMMENT RENDRE COMPTE DE LA MOBILITE SOCIALE ?

Mobilité intergénérationnelle/intra-générationnelle, mobilité observée, fluidité sociale, déclassement, capital culturel, paradoxe d'Anderson.	Après avoir distingué la mobilité sociale intergénérationnelle d'autres formes de mobilité (géographique, professionnelle), on se posera le problème de sa mesure à partir de l'étude des tables de mobilité sociale dont on soulignera à la fois l'intérêt et les limites. On distinguera la mobilité observée et la fluidité sociale et on mettra en évidence l'existence de flux de mobilité verticale (ascendante et descendante) et horizontale. On étudiera différents déterminants de la mobilité et de la reproduction sociale : l'évolution de la structure socioprofessionnelle, le rôle de l'école et de la famille. Acquis de première : groupe d'appartenance, groupe de référence, socialisation anticipatrice, capital social.
--	---

Introduction :

La mobilité sociale, c'est-à-dire le changement de statut social est au centre des démocraties modernes : c'est la réalisation des valeurs fondatrices de nos sociétés : liberté et égalité des chances pour tous.

Mais quel lien existe-t-il entre la situation sociale des individus et leur milieu d'origine et comment le mesurer ? Les individus peuvent-ils réellement se détacher de leur héritage social, qu'en est-il de la société française actuelle, les changements de position sociale y sont-ils fréquents, quels sont les facteurs qui les freinent ou les favorisent ?

Par delà les évolutions structurelles et malgré une certaine fluidité sociale, la société reste marquée par l'importance du milieu d'origine. En particulier, nous verrons que les stratégies familiales favorisent souvent la reproduction sociale et que l'école semble échouer en partie dans la réalisation de son objectif principal : l'égalité des chances.

1. Comment mesure t'on la mobilité sociale ?

1.1 Les différentes formes de mobilité

a) Il faut distinguer mobilité intergénérationnelle et mobilité intra générationnelle

Mobilité sociale : on parle de mobilité sociale quand un individu a changé de position sociale (place dans la structure sociale)

Soit par rapport à la position de ses parents

Soit par rapport à la place qu'il occupait ultérieurement

Mobilité intergénérationnelle : si un individu occupe une position différente de celle qu'occupaient ses parents (par exemple on compare la position sociale du fils par rapport à celle du père). L'insee parle aussi de mobilité sociale.

Mobilité intragénérationnelle : quand un individu occupe une position différente de celle qu'il occupait au début de sa vie active. Il s'agit d'un changement de catégorie sociale, mais pas forcément d'un changement de position dans la hiérarchie sociale. Il peut s'agir d'une mobilité géographique (changement dans le lieu de travail et/ou de résidence) ou une mobilité professionnelle (changement de profession, de secteur d'activité ou d'entreprise) sans que cette nouvelle profession ait plus de prestige (mobilité horizontale)

b) Les flux de mobilité

Mobilité verticale : quand on se déplace le long de l'échelle sociale.

Elle est ascendante si on monte dans la hiérarchie sociale.

Par exemple, on parle de mobilité sociale ascendante quand un fils occupe une PCS supérieure à celle de son père.

Elle est descendante si on descend dans la hiérarchie sociale, par exemple si on occupe une position sociale inférieure à celle de ses parents

On parle alors de déclassement social, comme l'incapacité d'un individu à maintenir sa position sociale, soit par rapport à ses parents, soit par rapport à son niveau de qualification.

Mobilité horizontale : quand un individu change de position sociale sans que cela affecte sa place dans la hiérarchie. Par exemple, quand un fils d'instituteur devient infirmier.

Mobilité brute ou totale ou absolue est la mobilité constatée : on la calcule à partir des taux absolus de mobilité qu'on appelle la mobilité observée

Mobilité structurelle : mobilité qui résulte d'un changement dans la structure de la population active (par exemple, baisse du nombre d'agriculteurs ou hausse générale des qualifications)

Mobilité nette est la différence entre la mobilité totale et la mobilité structurelle, c'est-à-dire c'est la mobilité réelle qui n'est pas liée à des changements structurels. On la calcule à partir de taux relatifs de mobilité qui permettent de montrer la fluidité sociale (ou mobilité relative) qui mesure les chances des membres de différents groupes d'atteindre tel ou tel statut.

1.2 La mesure de la mobilité : intérêt et limites des tables de mobilité

->Les tables de mobilité permettent de mettre en évidence la mobilité intergénérationnelle

À partir des tables de mobilité construites en données brutes, on peut effectuer différents calculs qui permettent d'apprécier la mobilité sociale.

- Les calculs en termes d'origine ou de **recrutement** permettent de mesurer l'influence de l'origine sociale sur la position sociale de l'individu.

- Les calculs en termes de **destinée** permettent d'évaluer les probabilités

d'obtenir une position sociale quelconque en fonction de l'origine sociale. On s'interroge alors sur ce que sont devenus professionnellement les fils issus d'un milieu social donné.

- Le calcul de la **mobilité nette** permet d'apprécier le degré d'ouverture de la société, la situation par rapport à l'idéal méritocratique.

D'une génération à l'autre les changements intervenus dans la structure de la population active se traduisent mécaniquement par une mobilité « forcée ». S'il y a moins d'agriculteurs dans la génération des fils relativement à celle des pères tous les fils d'agriculteurs ne peuvent pas rester agriculteurs. La table des recrutements montre que 88 % des agriculteurs en 2003 sont fils d'agriculteurs alors que 22 % des fils d'agriculteurs seulement sont devenus agriculteurs.

La diagonale montre pour les deux tableaux l'existence d'une certaine reproduction sociale (=immobilité sociale) plus forte aux extrémités de l'échelle sociale. La ligne ensemble dans la table de recrutement montre la structure de la population active des pères et la ligne dans la table des destinées la population active des fils. Cela peut permettre de montrer l'évolution de la population active sur deux générations.

On voit que s'il existe une certaine mobilité nette (après avoir enlevé l'effet de l'évolution de la population active), c'est surtout une mobilité de proximité : les individus n'ont pas toujours la même PCS que leur père, mais c'est le cas le plus fréquent, et sinon ils occupent une PCS proche de celle de leur père : les cas de forte mobilité sociale (ascendante ou descendante) sont rares.

->et la mobilité des femmes par rapport à leur conjoint

Les enquêtes de mobilité représentent le plus souvent, non pas la mobilité sociale en général, mais la mobilité des pères aux fils. Cette non-prise en compte de la mobilité féminine est longtemps légitimée par leur faible participation au marché du travail, mais aujourd'hui plus de 70% des 25.50ans sont actives.

Mesurer la mobilité sociale intergénérationnelle des femmes est tout de même plus complexe que mesurer celle des hommes :

le taux d'activité féminin était faible parmi les générations âgées : par exemple, si l'on étudie les femmes de 40 à 59 ans (âge où la carrière professionnelle atteint son sommet), 91 % de ces femmes travaillaient en 2003 mais seulement 67 % de leurs mères avaient été actives au moins pendant un temps.* L'étude de la mobilité sociale entre mère et fille ne concerne donc qu'une partie des femmes actives.

Une autre idée est d'étudier la mobilité des femmes par rapport à leur père.

Les femmes semblent connaître moins d'immobilité sociale dans le sens où elles reproduisent moins souvent le statut de leur père, en partie parce que la mobilité féminine est plus structurelle.

Mais, du fait des emplois en moyenne moins qualifiés des femmes par rapport aux hommes en France, la mobilité paraît souvent descendante.

Cela ne signifie pas que ces femmes vivent dans un milieu social différent de celui d'origine car, lorsqu'elles ont un conjoint ou un compagnon, celui-ci peut-être aussi qualifié que leur père.

Ainsi, la mobilité sociale nette des femmes ne passe pas nécessairement par une mobilité professionnelle, mais par l'union à un conjoint appartenant à une PCS supérieure à celle de son père.

Remarque : le développement de l'emploi féminin joue aussi sur la mobilité sociale masculine : en venant occuper massivement les emplois du bas de l'échelle sociale (en particulier ceux de la PCS employés), les femmes ont contribué à permettre aux hommes d'occuper une position sociale plus élevée. !!

->Mais elles ne sont pas sans limites

L'ampleur et la fréquence de la mobilité dépend en fait beaucoup du nombre de PCS retenu : par exemple, si on utilise une nomenclature plus détaillée, on voit que pour les ouvriers la mobilité interne au groupe en fonction de la qualification est beaucoup plus grande.

Les critères sur lesquels repose la nomenclature sont assez large pour donner une image d'une certaine immobilité sociale, mais si on prenait d'autres critères de classification (uniquement le niveau de vie ou uniquement le niveau de diplômes) on verrait plus de mobilité sociale intergénérationnelle.

L'étude de la mobilité intergénérationnelle ne porte finalement que sur quelques actifs : les fils suffisamment âgés pour avoir une situation stabilisée (40.50ans) et leur père.

On oublie par exemple les jeunes qui arrivent actuellement sur le marché du travail.

Les tables de mobilité ne font pas non plus apparaître le rôle de la conjointe (de la mère) : or, plus il y a d'homogamie sociale chez les parents, et plus il y aura d'hérédité sociale chez les enfants.

Une mobilité ascendante formelle, c'est-à-dire le passage d'une PCS à une autre > à celle de son père, peut cacher une immobilité réelle, c'est-à-dire ne pas représenter réellement une amélioration de niveau de vie ou de prestige social (ex le fils d'instituteur qui devient professeur)

De la même manière, les immobiles, ceux qui sont rangés dans la même PCS que leur père, peuvent ne pas avoir du tout le même statut social (supérieur ou inférieur).

Enfin, toutes les catégories ne sont pas hiérarchisables : par exemple, un fils d'agriculteur qui devient chauffeur routier connaît-il une mobilité sociale ascendante ?

1.3 La France connaît-elle une mobilité sociale aujourd'hui ?

La mobilité sociale est un enjeu politique : dans les sociétés où l'organisation politique se réfère à des principes démocratiques et l'organisation économique au libéralisme, il y a une exigence d'égalité d'accès aux situations sociales : la mobilité sociale renvoie à l'idéal d'égalité des chances.

Problématique générale sur le sujet : oui, la mobilité sociale a augmenté grâce aux transformations structurelles de la société, mais cette mobilité ne signifie pas réduction de l'inégalité des chances.

-Aujourd'hui, les sociétés sont plus fluides qu'il y a 50 ans, c'est-à-dire que de plus en plus d'individus font l'expérience d'un statut différent de celui de ses parents.

-Mais, cet accroissement de la mobilité sociale s'explique d'abord par l'évolution des structures sociales : hausse des qualifications, baisse du nombre d'agriculteurs, tertiarisation,...

-De plus, la mobilité sociale reste une mobilité de proximité. Par exemple, les sorties du groupe ouvriers se font majoritairement vers les PCS employés et PI.

-la société française reste encore très éloignée d'une mobilité parfaite : toutes les PCS recrutent en priorité leurs propres enfants et seules les catégories moyennes sont réellement mobiles.

-Mais, cette mobilité ne signifie pas réduction des inégalités de chance car si tout le monde se déplace légèrement vers le haut de l'échelle sociale, alors la hiérarchie de la structure sociale ne change pas. (paradoxe d'Anderson : l'augmentation générale du niveau de diplôme ne produit pas d'ascension sociale)

-La fluidité sociale augmente lentement parce que les inégalités d'accès aux statuts supérieurs se sont accrues.

-De plus, dans la période récente, on assiste à une perspective de régression sociale des jeunes générations.

-Beaucoup de sociologues relient ce phénomène au système scolaire qui aurait échoué dans son objectif d'égalisation des chances

.parce que l'école serait reproductrice des inégalités sociales (Bourdieu)

.parce que les enfants qui obtiennent supérieurs à ceux de leur père ne trouvent les emplois équivalents dans la société (Boudon)

Conclusion : La société française reste marquée par une forte hérédité

Mais une certaine mobilité sociale existe même si elle n'est pas uniforme.

On peut craindre que le ralentissement actuel de la mobilité engendre un sentiment de frustration relative (c'est-à-dire liée non pas à la pauvreté mais à l'existence d'inégalités) provenant d'une déception face aux résultats décevants par rapport aux attentes générées par la société (promesse de récompense professionnelle lors de l'obtention de diplômes ou tentations consummatrices). Ceci peut représenter une menace pour la cohésion sociale car cette désillusion sociale peut engendrer une société plus conflictuelle.

2 Les déterminants de la mobilité et de la reproduction sociale

2.1 L'évolution de la structure socioprofessionnelle

Aujourd'hui les sociétés sont plus mobiles qu'il y a 50 ans, c'est-à-dire qu'il y a plus d'individus qui font l'expérience d'un statut différent de celui de leurs parents. Mais à quoi est dûe cette mobilité, est-elle le reflet d'une réelle fluidité sociale.

En réalité on peut nuancer la mobilité sociale de la France en mettant en avant l'impact de l'évolution de la structure de la société sur la mobilité. En effet une partie de la mobilité sociale n'est en fait liée qu'à un effet de structure elle n'est pas vraiment les conséquences d'une plus grande fluidité.

Les facteurs explicatifs de la mobilité structurelle :

- L'évolution de la structure de la population active

Un certains de catégories socioprofessionnelles ont vu leurs effectifs se réduire, c'est particulièrement le cas pour les agriculteurs et pour les ouvriers. Il y a donc moins de « places » pour les enfants d'agriculteurs et d'ouvriers, ce qui réduit les chances de reproduction sociale et entraîne mécaniquement une mobilité sociale puisqu'il est impossible que tous les fils d'agriculteurs deviennent agriculteurs et que tous les fils d'ouvriers deviennent ouvriers. (on peut observer cette mobilité structurelle en étudiant les marges des tables de mobilité)

A l'inverse pour certaines catégories socioprofessionnelles comme les employés, les professions intermédiaires ou les cadres, les effectifs ont fortement augmenté ouvrant ainsi des places pour les enfants n'étant pas issus de ces catégories et leur permettant ainsi de connaître une mobilité sociale. La mobilité structurelle s'explique aussi par la hausse des qualifications.

Il est à noter que la plupart du temps la mobilité existante est une mobilité de proximité (les enfants d'ouvriers deviennent employés ou professions intermédiaires, les professions intermédiaires deviennent cadres)

- Les différences de taux de fécondité entre les catégories socioprofessionnelle

Si le nombre moyen d'enfants d'une catégorie est supérieure à 2 alors que pour d'autres catégories il est inférieure à 2, alors même si les effectifs de chacune des catégories restent identiques d'une génération sur l'autre il y aura mécaniquement mobilité sociale pour les enfants de la catégorie pour laquelle la fécondité est supérieure à 2 car le renouvellement des générations est plus qu'assuré alors que dans les catégories pour lesquelles le taux de fécondité est inférieure à 2 le renouvellement des générations ne se fait pas. On aura donc un déversement des une vers les autres.

Exemple : en 1962, le nombre moyen d'enfants est de l'ordre de 3 dans les familles d'agriculteurs alors que la moyenne nationale était de 2,3 environ et inférieure à 2 pour les cadres et les employés. Il y avait donc mobilité structurelle des enfants d'agriculteur qui même si la structure de la population n'avait pas bougé ne pouvait pas tous devenir agriculteur.

Ce phénomène tend à amplifier l'impact de l'évolution de la structure de la population active.

Cependant le modèle familial de deux enfants s'est généralisé et les taux de fécondité se sont rapprochés entre les différents groupes sociaux, cela rend moins important ce facteur pour la mobilité future, mais en ce qui concerne les générations nées dans les années 1960 ce facteur est important car la fécondité d'alors était plus importante et surtout plus inégale selon les groupes.

2.2 Le rôle de l'école :

Paradoxe d'Anderson : les enfants qui ont des diplômes plus élevés que leurs parents n'ont pas forcément une position sociale plus élevée car l'augmentation du nombre de diplômes par rapport au nombre de postes qualifiés disponibles dévalorise ces mêmes diplômes.

Capital culturel : ensemble des ressources culturelles qui diffèrent selon le milieu social

Capital social : ensemble des réseaux relationnels qu'un individu peut mobiliser

Si on observe l'évolution du système scolaire sur ces 50 dernières années, on peut remarquer une massification de la scolarité, c'est-à-dire une généralisation de l'accès aux études secondaires (voire supérieures), liées à la fois à la hausse des niveaux de vie, mais aussi à une volonté institutionnelle (allongement de l'âge obligatoire, multiplication des formes de baccalauréat et des épreuves alternatives, limitation des redoublements) et à cause de la montée du chômage une incitation et une espérance familiale plus grande dans l'école.

Cependant, il ne s'agit pas nécessairement d'une démocratisation car l'accès aux études supérieures et même aux différents types de baccalauréat reste fortement déterminé par l'origine sociale des individus :

- l'orientation et le choix des filières restent fortement marqués par l'origine sociale

- les ressources culturelles des parents (importance de la mère et de l'homogamie sociale) jouent un rôle essentiel dans la réussite scolaire des enfants

- l'origine sociale joue aussi un rôle de plus en plus important sur la manière de rentabiliser son diplôme (paradoxe d'Anderson)

Rappel : Pour Bourdieu, la société est structurée en classes sociales caractérisées par leur dotation en capital économique, social et culturel. Les classes dominantes se caractérisent par une riche dotation en capital économique, social et culturel et par leur capacité à imposer à tous une certaine vision du monde, c'est à dire à imposer leur propre culture comme culture dominante, reconnue et légitime.

Le système scolaire est un des instruments que les familles des groupes sociaux les mieux dotés (en capital) utilise pour assurer la reproduction de leur position dans la structure sociale.

Pour Bourdieu, les traditions pédagogiques, le contenu et la forme de la culture véhiculé par le système scolaire correspond aux valeurs, aux traditions et à la culture de la classe dominante (exemple : la dissertation, les enfants qui réussissent le mieux à l'école sont les enfants d'enseignants). Ainsi, l'Ecole, en considérant tous les élèves égaux face à cette culture (ce qu'ils ne sont pas) perpétue les inégalités initiales devant cette culture.

Les élèves étant inégaux en capital, l'école reproduit les inégalités : plus les parents ont un capital culturel élevé, plus les enfants ont de chances de réussir à l'école.

Si le capital culturel joue un rôle primordial dans la réussite scolaire, le capital économique et social joue le rôle le plus important pour rentabiliser les diplômes et acquérir une position sociale dominante.

Ainsi, l'école ne serait pas un facteur de mobilité sociale mais bien plutôt un facteur de reproduction sociale. En quelque sorte, l'école participerait même à la légitimation des inégalités sociales.

Ce mode de reproduction des élites permet le maintien de leur domination sur des dominés qui ne peuvent alors connaître une mobilité sociale qu'au sein des couches dominées dans l'espace social.

-Pour Boudon, si la démocratisation du système scolaire n'a que peu d'effet sur la mobilité sociale, c'est parce que l'augmentation généralisée du niveau de diplôme ne correspond pas à la distribution des emplois disponibles dans la population active : la démocratisation des études censée profitée aux enfants des classes populaires et moyennes ne peut pas se traduire par une mobilité sociale intergénérationnelle : l'inflation des diplômes entraîne leur dévalorisation relative (paradoxe d'Anderson)

Les partisans de l'individualisme méthodologique (notamment R.Boudon) privilégient une analyse en termes de stratégies d'acteurs rationnels : avant d'agir un individu compare ce que peut lui rapporter et lui coûter une action.

L'étude de la mobilité sociale montre que s'ils ne forment pas la majorité, certains individus connaissent une mobilité sociale inter ou intra générationnelles.

Ainsi, pour Boudon, même si l'origine sociale est importante, elle ne détermine pas toutes les trajectoires individuelles : la part du sujet dans la décision individuelle est non négligeable.

Ainsi, les inégalités seraient le choix de stratégies individuelles différentes, justifiées par les intérêts spécifiques de chaque groupe et de chaque individu.

Par exemple, les différences d'orientation dans le cursus scolaire ne seraient pas le résultat d'un déterminisme social, mais sont la traduction de différents comportements individuels.

2.3 Le rôle de la famille : groupe d'appartenance, de référence, socialisation anticipatrice

Les familles seraient à l'origine de choix d'orientation différenciés pour leurs enfants, compte-tenu d'un calcul coût-avantage. Chaque famille chercherait à définir le statut légitime que son enfant peut chercher à obtenir : par exemple, un instituteur sera content que son fils devienne professeur ce qui ne sera pas le cas d'un professeur d'université. A chaque étape de l'orientation scolaire les familles font un choix à partir des bénéfices et des coûts anticipés : par exemple, implicitement une famille d'ouvrier estime que leurs enfants ont peu de chances de réussir des études longues, et compte tenu du coût de celles-ci, il lui semble alors plus rationnel de laisser le jeune s'orienter vers des études courtes.

La famille joue souvent un rôle de **reproduction sociale** : les parents souhaitent transmettre leurs atouts pour que leur enfant obtienne au moins la même position qu'eux dans la hiérarchie sociale, mais toutes les familles ne disposent pas des mêmes moyens. Ainsi, le diplôme des parents influence celui obtenu par les enfants. Les éléments déterminants sont l'importance donnée à l'école et notamment à la lecture. Les conditions matérielles jouent également, mais la causalité est plus complexe.

Les parents peuvent également aider à la première insertion sur le marché du travail et le chômage des parents peut bouleverser les projets.

Cependant, les **stratégies de mobilité ascendante** influencent aussi positivement la mobilité sociale : la majorité des jeunes de 15 ans ne souhaite pas avoir la même catégorie sociale que leurs parents. Les ouvriers et les immigrés, en particulier, utilisent l'école comme tremplin pour une progression sociale.

Certains individus peuvent choisir une socialisation anticipatrice pour passer de son groupe d'appartenance à un nouveau groupe de référence.

Groupe d'appartenance : groupe d'origine dans lequel l'individu a construit ses normes et ses valeurs.

Groupe de référence : groupe dont les normes et les valeurs sont adoptées comme modèle par un individu.

Socialisation anticipatrice : forme de socialisation d'un individu souhaitant adopter les normes et les valeurs d'un groupe de référence qui est différent de son groupe d'appartenance